

Je tiens à saluer l'accord intervenu le lundi 30 octobre à la Préfecture du Loiret au terme d'une réunion d'une demi-heure, pour obtenir que les travaux d'aménagement des quais de la gare de Ferrières-Fontenay soient enfin réalisés.

Ces travaux étaient nécessaires à Fontenay-sur-Loing de même qu'ils l'étaient à Dordives (où ils ont été réalisés il y a deux ans) afin que nombre de trains allant à Paris ou en venant puissent s'y arrêter, alors qu'aujourd'hui, faute de quais suffisamment longs, ils passent sans s'arrêter.

Comme l'a dit Frédéric Néraud, vice-président du Département, il a fallu, paradoxalement, neuf ans de patience et trente minutes de réunion pour obtenir ce « *feu vert à l'allongement des quais...* »

Je salue la forte implication de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, pour obtenir ce résultat puisque sur les 1,6 million d'euros que coûtera cette réalisation, la Région prendra à sa charge 1,3 million d'euros, le Département 140 000 €, la Communauté de communes 80 000 € et la commune de Fontenay-sur-Loing 80 000 € également.

... Pour avoir suivi de près ce dossier depuis neuf ans... on me permettra une remarque sur l'inutile longueur de nos processus de décision... Je me souviens des innombrables démarches qu'il a fallu faire auprès de l'instance qui s'appelait RFF et de la SNCF – qui se renvoyaient la balle ! –, auprès du ministre des transports, de la préfecture, etc. Je me souviens d'une réunion à la préfecture, il y a trois ou quatre ans, au cours de laquelle j'avais dénombré plus de trente personnes autour de la table... pour ne pas aboutir.

Je n'oublie ni l'action, utile, des usagers et de leur association, ni la détermination, la ténacité et la patience des élus concernés.

Tout est bien, certes, qui finit bien : les travaux auront lieu en 2018. Et, encore une fois, je rends hommage à tous ceux qui ont permis cet heureux dénouement. Mais ce dossier doit être l'occasion de réfléchir à la lenteur excessive de certaines de nos procédures et modalités de prises de décision.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire l'article de Jean-Baptiste Dos Ramos dans *La République du Centre* du 31 octobre](#)

>> [L'Éclaireur du Gâtinais du 1^{er} novembre](#)